



Ouvrir un camping déclaré / pos

Par **martial13_old**, le **03/09/2007** à **18:17**

Bonjour,

Je souhaite ouvrir un camping déclaré non soumis à autorisation (moins de 20 campeurs et moins de 6 emplacements) sous forme d' Entreprise Individuelle

Mais selon les communes ciblées, le POS ou PLU interdit souvent l'installation de caravanes ou l'aménagement de camping et caravanning. L'urbanisme des communes me dit à chaque fois que je ne peux pas créer mon camping.

Le fait de ne pas être un particulier qui met une caravane sur son terrain et de ne pas créer un camping aménagés soumis au classement et à une autorisation d'aménager, la mairie peut'elle me refuser la création de mon camping en faisant référence au POS ?

En vous remerciant par avance pour votre aide,

Cordialement,

Martial